



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT DE L'ÉDUCATION

Quatrième session de la
57^e législature du
Nouveau-Brunswick

le 16 avril 2014

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Killen, président
M^{me} Coulombe, vice-présidente
M. Stewart
M. Harrison

M. C. Landry
M. Davis
M. Collins
M. Haché

le 16 avril 2014

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de l'éducation demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 18, 19 et 26 février, le 18 mars et les 1^{er} et 15 avril 2014 pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 13 février 2014.

Le comité fait rapport qu'il a adopté et recommande à la Chambre les prévisions budgétaires dont il a été saisi et qui sont exposées dans le présent rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Restigouche-la-Vallée, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,

Carl Killen, député

Voici les crédits adoptés par le comité :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE	
Services généraux et autres services d'enseignement	10 535 000
Enseignement primaire et secondaire	1 002 017 000
Développement de la petite enfance	73 219 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	1 085 718 000

COMPTE DE CAPITAL

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE LA SANTÉ	
Écoles publiques - Biens d'équipement	2 306 000

**FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX
2014-2015**

	Votés (\$)
AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Éducation et Développement de la petite enfance	350 000
AVANCES DE PETITE CAISSE	
Éducation et Développement de la petite enfance	122 000